



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Administration et management
international des territoires

de l'Université Paris-Est Créteil
Val de Marne - UPEC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Administration et management international des territoires

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA150009038

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université Paris-Est Créteil Val de Marne, Créteil, Faculté d'administration et d'échanges internationaux
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Administration et management international des territoires* forme à l'administration et au management des différents types d'organisations publiques, semi-publiques et privées. Elle est hébergée au sein de la faculté d'administration et d'échanges internationaux. Les postes visés sont des emplois de niveau cadre supérieur en France et à l'étranger. Elle est ouverte aux étudiants en formation initiale et continue.

La mention est organisée en quatre semestres avec des cours en tronc commun, des enseignements de spécialité accentués en M2 et des modules avec options pour chacune des deux années. Les stages sont d'une durée de quatre à six mois en M1 et deux stages se déroulent en M2 pour une durée de deux à trois mois et de cinq à sept mois. Il y a trois spécialités au sein de cette mention. La première, la spécialité *Administration publique et gestion des collectivités locales* vise à former du personnel d'encadrement pour travailler dans l'administration territoriale d'État, mais également locale et permet une préparation aux concours de la fonction publique. La seconde, la spécialité *Administration internationale de projets territoriaux* permet de former des animateurs de projets en développement local, en intervention socioculturelle, en conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics en France et à l'international. Deux options composent cette spécialité : *Projets de développement des pôles économiques* et *Projets culturels, sportifs et touristiques*. La dernière, la spécialité *Action humanitaire internationale et organisation non gouvernementale* forme des professionnels spécialistes de l'action humanitaire capables de mettre en place une action solidaire en milieu difficile. Bien que l'objectif de la mention soit professionnel à la sortie du master 2, certains étudiants s'orientent vers la recherche.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention *Administration et management international des territoires* permet aux étudiants d'obtenir des connaissances en droit, économie, gestion et des connaissances plus spécialisées à travers la connaissance du contexte international ou encore des compétences linguistiques ou culturelles. Elle se compose de trois spécialités : *Administration publique et gestion des collectivités locales*, *Action humanitaire internationale et ONG*, et *Administration internationale de projets territoriaux* qui existent dès la première année du master (M1). La mention est organisée pour chaque année autour d'un tronc commun de 175h, de cours de spécialité de 100h ; 75h d'enseignement sont consacrées à des options affinant le projet professionnel de l'étudiant. Il y a donc progressivité entre une première année constituant les connaissances de base et une seconde année de spécialisation. La formation s'appuie sur une vraie imprégnation par les stages, les étudiants doivent réaliser trois stages au cours des deux années dont deux sont de longue durée. Dans la spécialité *Action humanitaire internationale et ONG*, un stage à l'étranger est obligatoire. Cela va devenir obligatoire pour la spécialité *Administration internationale de projets territoriaux*. De plus, à l'entrée dans le M2, les étudiants bénéficient d'une semaine d'intégration et rencontrent à cette occasion les anciens diplômés.

Le master s'appuie sur l'unité de recherche LARGOTEC (Laboratoire de Recherche sur la Gouvernance Publique, Territoire et Communication), laboratoire inscrit en sciences politiques qui étudie entre autre la gouvernance. La mention est partenaire aussi de l'Institut CEDIMES (Centre d'Etudes du Développement International et des Mouvements Economiques et Sociaux), réseau académique d'universitaires francophones en économie et en gestion travaillant sur le processus de développement dans le cadre de la mondialisation. Les trois spécialités sont adossées à l'un ou l'autre et les étudiants participent à des séminaires, à l'organisation de conférences et peuvent aussi continuer en thèse de doctorat. Le lien entre la recherche et les spécialités de la mention est explicité, mais il est regrettable qu'aucunes des spécialités ne soit adossées à un laboratoire de gestion, discipline de rattachement de la mention.

Les informations manquent sur l'aspect international notamment sur les 23 doubles diplômes annoncés. Aucune convention n'est fournie dans le dossier. Cependant, de nombreux accords sont passés avec différentes universités et le nombre d'étudiants étrangers dans cette mention est très important.

Le positionnement clair des trois spécialités, l'ancienneté d'une d'entre elles, l'originalité de son positionnement, les partenariats socio-économique et la bonne insertion professionnelle en font une mention très attractive. Son taux de sélectivité des étudiants est très importants (un pour 11). De plus, il existe une très forte internationalisation des étudiants (22 % d'étudiants étrangers en M1 et 25 % en M2), mais leur taux de réussite en M2 est souvent bien inférieur au reste de la promotion (54 % de réussite pour les étudiants étrangers contrairement à 86,5 % pour les étudiants français). Cette mention n'est pas proposée en alternance ni en formation à distance et les étudiants en formation continue sont peu nombreux.

Si l'insertion professionnelle est correcte (80 % en emploi à 30 mois après l'obtention du diplôme sur 61 % de réponses à l'enquête), le type d'emploi trouvé ne correspond pas toujours aux attentes de la formation (33 % ingénieur ou cadre catégorie A, 11 % profession intermédiaire ou catégorie B et 13 % ouvrier, employé ou catégorie C).

Le pilotage de la mention est très peu renseigné. Un professeur d'université en droit est responsable de la mention, des enseignants-chercheurs et des intervenants professionnels participent à l'équipe pédagogique. Cette équipe nous est dit pluridisciplinaire, mais sa composition n'apparaît pas dans le dossier. De plus, le suivi de étudiants se fait par des outils mis en place au niveau de l'université et non de la mention (questionnaire de satisfaction sur la formation suivie, suivi des étudiants...), ce qui permet une uniformité au niveau des critères dans une université, mais les taux de réponses sont parfois bas et rendent les résultats peu significatifs.

- Points forts :

- Les trois spécialités de la mention sont bien ciblées et la spécialisation est progressive depuis le M1 jusqu'au M2.
- La formation est attractive avec un taux de sélectivité important et une forte internationalisation des étudiants (nombreux étudiants étrangers et obligation d'un stage à l'étranger pour une des spécialités).
- L'insertion professionnelle est préparée avec les nombreux stages (trois au cours de la mention), l'importance de leurs durées (quatre à six mois en M1 ; deux à trois mois et de cinq à sept mois en M2) et la semaine d'intégration.
- Partenariat avec l'institut CEDIMES.



- Points faibles :
 - Pour l’ancrage international, le dossier ne présente pas les 23 doubles diplômes.
 - L’adossement en sciences de gestion est inexistant.
 - L’insertion professionnelle ne correspond pas toujours au niveau d’emploi ambitionné par la mention.
 - Le pilotage de la mention est très peu renseigné. La composition précise de l’équipe pédagogique n’est pas spécifiée.

- Recommandations pour l'établissement :

Le dossier présente un bilan synthétique et certaines informations manquent. Pour l’aspect international, les 23 doubles-diplômes annoncés devront être spécifiés.

De plus, le volet international pourrait être renforcé par la mise en place d’enseignements à distance.

La mention ayant un professeur de droit à sa tête et un laboratoire de rattachement en sciences politiques, il serait souhaitable qu’elle soit renforcée en sciences de gestion avec un adossement à un laboratoire de recherche en gestion ou par l’implication d’enseignants-chercheurs en sciences de gestion dans les enseignements.

Il serait souhaitable à l’avenir que l’équipe pédagogique soit présentée avec précisions en indiquant les statuts, les spécialités et les volumes horaires assurés par chaque intervenant.

Enfin, l’évaluation de la formation par les étudiants pourrait être prise en charge par l’équipe pédagogique dès la fin des cours. De même, le devenir des étudiants devrait être en partie pris en compte par la mention dès la soutenance de mémoire et laisser l’université prendre ensuite le relais.



Evaluation par spécialité

Administration publique et gestion des collectivités locales

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris-Est Créteil Val de Marne, Créteil, Faculté d'administration et d'échanges internationaux

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Administration publique et gestion des collectivités locales* vise à former du personnel d'encadrement pour travailler dans les collectivités locales et éventuellement dans l'administration territoriale d'Etat. Elle permet une préparation aux concours de la catégorie A de la fonction publique (territoriale, d'Etat ou hospitalière). La spécialité assure la formation permanente des fonctionnaires territoriaux ou de l'Etat occupant des emplois de responsabilités ou qui souhaitent accéder à ces emplois. Elle se fait en formation initiale et formation continue. La formation comprend un volume horaire de 457h en M2.

- Appréciation :

La spécialité *Administration publique et gestion des collectivités locales* est professionnalisante. La part des cours donnés par des professionnels (24 % en M2), l'importance du stage que ce soit en temps (deux stages de deux à trois mois et de cinq à sept mois en M2) ou dans la notation (30 ECTS) et les enseignements en lien direct avec l'actualité (politique de la ville et de l'habitat, unité d'enseignement six en M2) aident à la préparation de concours, à la formation de cadres et à l'insertion professionnelle.

Cette formation est adossée à l'unité de recherche sur la gouvernance publique (LARGOTEC) couvrant essentiellement le droit, la sociologie, l'économie, la science politique. La totalité des enseignants-chercheurs de cette spécialité sont dans ce laboratoire, ce qui limite le rattachement disciplinaire.

La dimension internationale affichée dans la mention n'apparaît que très peu dans cette spécialité : peu d'étudiants partent en stage à l'étranger et peu d'étudiants étrangers réussissent cette spécialité (33 % contrairement au 87 % d'étudiants français).

L'insertion professionnelle est quantitativement bonne même si les recrutements passent par la réussite des concours d'accès aux corps des cadres d'emploi de catégorie B ou C alors que la formation vise des concours de catégorie A.

Le pilotage de la formation est effectué par un professeur d'université et l'équipe pédagogique fonctionne en binôme entre enseignants-chercheurs et professionnels. Il est regrettable de ne pas avoir de gestionnaires dans l'équipe des enseignants-chercheurs spécialisés en management public.

- Points forts :

- Les intervenants professionnels sont de grandes qualités et occupent des places à responsabilité dans des grandes institutions (Ministère de l'économie et des finances, Institut Régional d'Administration, ...).
- Cette spécialisation jouit d'une forte notoriété de par son ancienneté.



- Points faibles :
 - L'impact de la perte du partenariat avec le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) sur l'attractivité de la formation.
 - Le taux de réussite des étudiants étrangers est très faible.
 - Aucun enseignant-chercheur gestionnaire au sein de l'équipe pédagogique de cette spécialité et peu d'adossement à la recherche en sciences de gestion.

- Recommandations pour l'établissement :

L'excellence dans la préparation des étudiants aux concours devra être poursuivie afin d'améliorer l'accès aux concours catégorie A.

De nouveaux partenariats pourront être trouvés pour garantir un maillage professionnel avec les grandes administrations.

La politique de développement international et d'accueil des étudiants étrangers devra être poursuivie.

L'intégration d'un gestionnaire à l'équipe pédagogique permettra d'étoffer la réflexion conceptuelle de la dimension management des enseignements.

La possibilité de travailler avec un laboratoire en sciences de gestion tel que l'Institut de Recherche en Gestion (EA 2354) de l'Université Paris-Est permettrait d'adosser la mention en management.



Administration internationale de projets territoriaux

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris-Est Créteil Val de Marne, Créteil, Faculté d'administration et d'échanges internationaux

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Administration internationale de projets territoriaux* permet de former des animateurs de projets qui concourent à l'attractivité, la créativité et la cohésion des territoires en France et à l'international. Les étudiants sont formés à l'animation et la gestion de projet, la conduite du changement, la dynamique de groupe, les ressources humaines et la gestion financière. Cette spécialité comprend deux options : *Projets de développement des pôles économiques* (clusters et pôles de compétitivité) et *Projets culturels, touristiques et sportifs*.

- Appréciation :

La spécialité *Administration internationale de projets territoriaux* s'ancre sur un positionnement original à savoir la professionnalisation des fonctions d'intermédiation et d'organisation sur les territoires. Les deux options permettent d'apporter une spécificité de plus aux étudiants. Cependant, la cohérence entre le titre de cette spécialité et son contenu n'apparaît pas clairement. L'aspect international, marqué par les trois double-diplômes, les langues étrangères obligatoires et les quatre professeurs étrangers invités, ne se traduit pas clairement en termes de débouchés professionnels, car plus de 50 % des étudiants qui travaillent à l'étranger n'ont pas répondu à l'enquête d'insertion professionnelle. Pour renforcer son intérêt scientifique, cette spécialité est en partenariat avec l'institut CEDIMES qui organise avec la collaboration des étudiants des conférences associant des étudiants, des élus, des entreprises, des personnalités scientifiques et des associations autour des questions de développement dans le processus de mondialisation.

L'insertion professionnelle est aussi prise en compte par l'importance des stages : deux stages en M2 de sept à neuf mois. Cependant, la formation ne garantit pas une insertion professionnelle au niveau de responsabilité visé. Deux ans après la formation, les niveaux de recrutement sont très variés depuis la catégorie A (sept diplômés en 2010), la catégorie B (deux diplômés en 2010) et la catégorie C (quatre diplômés en 2010).

L'équipe pédagogique est multidisciplinaire et est composée de cinq enseignants et trois intervenants professionnels. Peu d'éléments permettent de qualifier qualitativement l'équipe pédagogique.

- Points forts :

- Cette spécialité est en partenariat avec l'institut CEDIMES qui travaille sur les processus de mondialisation.
- Les stages sont importants.

- Points faibles :

- L'aspect international n'apparaît pas prédominant sur les débouchés (peu de cours en anglais, pas de précision sur les débouchés professionnels à l'international).
- Le taux de réussite des étudiants étrangers est très faible 50 % de reçus pour les étudiants étrangers, 94,7 % pour les étudiants français).
- Manque de cohérence entre le titre et le contenu des cours et les débouchés de la formation.



- Recommandations pour l'établissement :

La dimension internationale de la spécialité devra être plus explicitée ou recherchée (plus grande mobilité des étudiants, obligation d'un stage à l'étranger, cours en anglais, ...).

L'adossement à la recherche pourrait être stabilisé par un lien plus direct avec l'Institut de Recherche en Gestion (IRG, EA 2354).

La composition de l'équipe pédagogique devrait être spécifiée que ce soit dans les disciplines des enseignants-chercheurs ou les types d'emplois des professionnels.



Action humanitaire internationale et ONG

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris-Est Créteil Val de Marne, Créteil, Faculté d'administration et d'échanges internationaux

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Action humanitaire internationale et ONG* forme des professionnels spécialistes de l'action humanitaire capables de mettre en place une action solidaire en milieu socialement défavorisé. Pour ce faire, les étudiants doivent être en mesure d'appréhender les méthodes de gestion de crise, de gestion de projet et les questions éthiques qui s'y rapportent. Elle se fait en formation initiale et formation continue. La formation comprend un volume horaire de 414h en M2 dont 67 % des heures sont effectuées par des professionnels. Le conseil pédagogique de la spécialité se réunit trois fois par an avec les étudiants.

- Appréciation :

La spécialité *Action humanitaire internationale et ONG* se caractérise par un positionnement clair et original dans l'offre de formation existante. Cette spécialité s'ancre dans la recherche via les enseignants-chercheurs issus du laboratoire de recherche sur la gouvernance publique (LARGOTEC) et la rédaction et soutenance d'un mémoire, mais aussi et surtout dans l'insertion professionnelle avec de longs stages et l'intervention de nombreux professionnels.

Son internationalisation est très forte du fait de l'obligation d'au moins un stage à l'étranger réalisé entre le M1 et le M2 et la venue de nombreux étudiants étrangers (15 nationalités différentes au sein du M2). La forte attractivité de cette spécialité s'explique en partie, par un besoin pour le type de responsables au sein de l'action humanitaire et aussi par un taux d'insertion professionnelle très élevée (90 %). Cependant, les emplois obtenus restent souvent précaires. Certains étudiants continuent en doctorat en vue de postuler à des postes de cadres dans les organisations internationales. L'équipe pédagogique est multidisciplinaire, formée de professionnels et d'enseignants-chercheurs.

- Points forts :

- La formation est attractive avec un taux de sélectivité important suite à des candidatures numériques.
- Il existe une forte internationalisation (30 % des étudiants sont étrangers, obligation d'un stage à l'étranger durant le cursus).
- L'insertion professionnelle est élevée.

- Points faibles :

- Il est difficile de donner un socle commun de compétences compte tenu de l'origine variée des étudiants entrants. Peu d'étudiants viennent du M1.
- Il manque des informations sur les spécificités de l'équipe pédagogique.

- Recommandations pour l'établissement :

Pour asseoir les relations avec les professionnels, la formalisation des partenariats permettrait de renforcer l'insertion dans les réseaux professionnels. La structuration de l'équipe pédagogique permettrait sa pérennité.

L'intégration entre le M1 et le M2 devrait être plus cohérente, car peu d'étudiants de M1 arrivent dans ce M2. Les enseignements sur la gestion des ONG devraient être renforcés pour accroître les compétences des étudiants.

La dimension internationale et la visibilité internationale sur la gestion des crises mériteraient d'être développées.



Observations de l'établissement

PRÉSIDENTENCE

LH/GV/ n°56

Dossier suivi par :
Nathalie PERICHON

DEVE

Téléphone :
01 45 17 11-62

Courriel :
nathalie.perichon@u-pec.fr

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil

A

Monsieur le Président de l'AERES

A l'attention de M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des formations et des
diplômes
20, Rue Vivienne
75002 Paris

Créteil, le 8 septembre 2014

OBJET : observations de l'établissement concernant le :

Domaine : Droit, Economie, Gestion

Master : Droit, Economie, Gestion

mention : Administration et Management International
des Territoires (A.M.I.Ter)

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier l'AERES pour le travail de qualité qui a été effectué. Notre établissement tiendra compte de ces évaluations pour améliorer la qualité de ses enseignements. Les réponses formulées ci-dessous ont pour but d'éclairer l'ensemble de la communauté universitaire sur la réalité de nos formations en offrant un éclairage complémentaire, non de mettre en cause le travail d'évaluation entrepris par l'AERES.

X
X X

Observations sur l'évaluation du master Administration et Management International des Territoires (A.M.I.Ter)

Le master AMITer est un master pluridisciplinaire qui, pour cette raison, est adossé à un laboratoire de recherche sur la gouvernance publique (IARGOTEC), pluridisciplinaire et qui n'a donc pas vocation à être rattaché à un laboratoire de sciences de gestion, et ce d'autant plus qu'aucune spécialité ne relève de ces dernières. Ce rattachement offre la possibilité aux étudiants qui le souhaitent de préparer un doctorat. Il dispose par ailleurs, pour une de ses spécialités d'un partenariat avec le CEDIMES. Le pilotage est effectué au niveau de la spécialité et non de la mention, par un binôme constitué d'un enseignant-chercheur et d'un professionnel, dont la liste a été fournie, de façon à en renforcer la vocation professionnalisante.

X
X X

Spécialité Administration publique et gestion des collectivités locales

Cette spécialité forme du personnel d'encadrement des collectivités territoriales et subsidiairement, du personnel de la fonction publique d'Etat et **non** l'inverse. Le taux d'insertion est satisfaisant, de nombreux étudiants choisissent de passer des concours de catégorie B ou d'opter pour la voie du recrutement contractuel car le pays connaît une période de crise qui inquiète les étudiants.

La mobilité internationale n'est évidemment pas essentielle pour cette spécialité mais certains étudiants, essentiellement non-Français, effectuent un stage à l'étranger dans leur pays d'origine. Ils choisissent alors souvent l'option Relations internationales et gouvernance publique.

X
X X

Spécialité Administration Internationale de Projets Territoriaux

Sa vocation internationale est confirmée par le fait qu'elle offre trois doubles diplômes aux étudiants qui doivent effectuer un stage à l'étranger pendant leur cursus, que 25 à 30% des étudiants en M2 sont des étudiants étrangers, que trois professeurs invités y enseignent et qu'elle offre deux langues étrangères,

Les enquêtes étant effectuées par les services centraux de l'université, la composante ne disposait pas de statistiques récentes à ce sujet. Des statistiques plus anciennes montraient que 90% des étudiants issus de M2 obtenaient un emploi après deux mois. La dispersion des emplois est due à la pluridisciplinarité et à la dispersion géographique des diplômés.

X
X X

Ces observations étant formulées, je tiens encore à remercier l'AERES pour le travail entrepris qui nous ouvre des pistes d'évolution au service de l'amélioration permanente de la qualité de nos formations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.


Luc HITTINGER

